

Lo Jornau deus Malhons

Le Journal des Mayouns



Journal associatif : La Voix des Boucalais

Cette revue numérique n'a pas la prétention de remplacer un livre d'histoire locale. Elle est tout simplement un lien d'information entre les membres LVB et peut-être des visiteurs du Web curieux de mieux connaître notre village. J'ai choisi cette peinture du Moysan (en couverture) pour maintenir le fil conducteur du passé maritime de Vieux-Boucau. Ce cliché est un extrait du triptyque du Moïsan peint par Emile François Dot à Messanges, en 1950.

Périodiquement, un nouveau chapitre s'affichera sur notre site. A vous de le consulter, de nous donner vos commentaires et pourquoi pas vos suggestions.

Cette littérature est issue de nombreuses consultations, lectures, recherches au sein des archives municipales, départementales, ferroviaires, de ma présence assidue à la Sté de Borda, de Mémoire en Marensin et des travaux du Capitaine Saint-Jours. Je tiens à témoigner mes remerciements à toutes ces personnes pour leur aide précieuse.

Ecriture du titre en Gascon, car Vieux-Boucau était la porte du Marensin. « Les Mayouns » étaient le surnom donné aux goélands qui vagabondaient abondamment dans le Junka. C'est également le surnom donné aux habitants de Vieux-Boucau. C'est une orthographe typiquement boucalaise.

Très bonne lecture

Chapitre 1 : notre village,

(Décembre 2015)

Autrefois, Vieux-Boucau était un siège maritime. Avant-port de Bayonne, les textes anciens indiquent une population comprise entre 7000 et 8000 personnes au 15^{ème} siècle. Il est précisé que des constructions bordent des rues toutes droites. Cette ville se situait certainement entre le couvent des Cordeliers et Porteteni. Les limites de notre nouvelle commune (1631) ont varié au gré des déplacements de l'Adour en se rapprochant de celles que nous connaissons aujourd'hui. Elles ont nécessité d'âpres négociations. Après les grands travaux de mise en valeur de notre littoral, l'assèchement des zones marécageuses et les plantations de semis de pins, les traces de cet ancien hameau ont complètement disparu (je reviendrai sur ce sujet dans un prochain chapitre).

Au cours de mes recherches sur la Grande Guerre, j'ai découvert que notre village ne comptait plus, pendant ce conflit, que 550 habitants pour 120 maisons. Il n'existe plus de maisons anciennes au-delà de 150 ans. Pourtant, les archives nous révèlent que la ville déchue de *Boucau Vieilh* comptait près de 3000 habitants au détournement de l'Adour (entre le 25 au 29 octobre 1578). Ce détournement fut une véritable catastrophe pour les habitants. A cette époque, Vieux-Boucau était encore un quartier de Messanges où se trouvaient de nombreux marins. C'est la raison pour laquelle Richelieu fit appel à eux, en 1628, pour approvisionner les assiégés sur l'île de Ré encerclés par une armada Anglaise.

En quelques dizaines d'années, toute la population que comptait Port d'Albret émigra vers Dax, Capbreton et Bayonne pour chercher du travail. Dès lors, le village se vida de ses habitants, les maisons furent abandonnées les unes après les autres. Avec l'arrivée de l'Empire, les derniers boucalais réagirent pour sauver leur village en créant de nouvelles activités : la pêche côtière pour les hommes, la vigne pour les femmes. On s'activa à restaurer l'habitat en démolissant les anciennes maisons pour en construire de nouvelles. C'est ainsi qu'en 1842, la construction d'un four à chaux fut autorisée au Sieur Thévenin. Le but consistait à transformer les pierres de démolition en chaux.

Ce four consommait une importante quantité de bois : les restes des scieries. Une nouvelle activité était née, on fabriqua des blocs avec du gravier de mer. Ces blocs entraient dans la construction de nouvelles maisons (à l'exception des façades) et même à l'établissement de l'ancienne digue en 1872. On peut découvrir encore aujourd'hui la présence de ces blocs à l'arrière de certaines maisons du village.

Jean-Pierre Mabile

Extrait de l'ancien parcellaire de Vieux-Boucau, AD Mt-Marsan :

Plan du four à chaux. On découvre l'existence de nombreuses vignes autour de chaque habitation.



Pâturage au Sieur Caule Antoine, maire de Vieux-Boucau en 1842.

Obligation est faite au Sieur Thévenin de ne pas entreposer en surabondance du bois destiné au chauffage du four entre ce dernier et les propriétés bâties voisines.